



## 5. MaxiResponse (Réponse avec port payé par le destinataire)

# Table des matières

<b>1. Définition et formules</b> 	<b>1</b>
<b>2. Application en ligne</b>	<b>1</b>
<b>3. Caractéristiques techniques et présentation visuelle</b>	<b>2</b>
3.1 MaxiResponse ECO	2
3.2 MaxiResponse FLEX	4
3.3 Expédition de matières biologiques, telles que des échantillons de sang, via MaxiResponse	7
3.3.1 Substances non infectieuses	7
3.3.2 Substances infectieuses	7
<b>4. Member Gets Member</b>	<b>8</b>

# MaxiResponse (Réponse avec port payé par le destinataire)

## 1. Définition et formules

---

MaxiResponse est un mode d'affranchissement pour des cartes-réponses ou enveloppes-réponses insérées dans vos courriers et utilisable uniquement en Belgique. MaxiResponse permet à vos destinataires de vous répondre gratuitement et de maximiser ainsi le taux de réponse de vos campagnes publicitaires.

**MaxiResponse ECO** : formule la plus économique car quelques règles opérationnelles sont imposées pour permettre un traitement automatisé.

**MaxiResponse FLEX** : formule libre et flexible.

## 2. Application en ligne

---

Grâce à l'application en ligne MaxiResponse ([www.bpost.be/maxireponse](http://www.bpost.be/maxireponse)), vous pouvez

- demander votre contrat<sup>1</sup> et vos numéros de campagne (code-barres et code DA - Digital Address)
- télécharger les fiches techniques (conditions de format et d'adressage) de MaxiResponse ECO et FLEX
- télécharger le logo MaxiResponse à apposer sur votre carte ou enveloppe-réponse
- créer votre spécimen d'envoi ECO (simple et rapide mais facultatif) conforme aux normes techniques requises

### Conseil

Vous pouvez aussi demander un contrat MaxiResponse via le Service Clients (**02 201 11 11**).



<sup>1</sup> Informations nécessaires pour vous inscrire : votre n° de TVA ou d'entreprise et votre n° de client bpost (PRS - si d'application, voir facture). Vous pouvez demander plusieurs codes par contrat.

## 3. Caractéristiques techniques et présentation visuelle

### 3.1 MaxiResponse ECO

#### Dimensions, poids et épaisseur

Forme	Standard
Dimensions	Minimum (largeur) 90 x (longueur) 140 mm Maximum (largeur) 165 x (longueur) 245 mm
Épaisseur	Maximum 5 mm
Poids	Maximum 50 g

#### Les envois MaxiResponse ECO doivent être

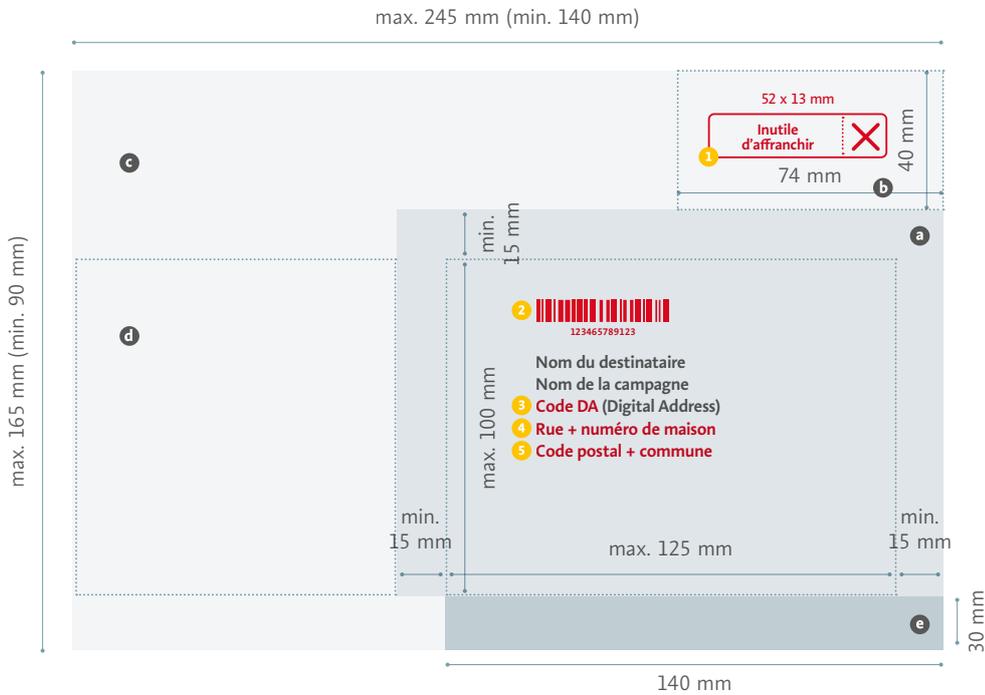
- pré-imprimés
- identiques
- conformes aux critères du **Small Format** (voir **section 2 Le courrier adressé, Création - Small Format**)
- munis des 5 éléments suivants :
  - 1 le logo MaxiResponse :
    - à télécharger sur le site de bpost [www.bpost.be/maxiresponse](http://www.bpost.be/maxiresponse)
    - sur un fond blanc ou clair
    - en noir ou de couleur foncée
    - de la même la taille que le logo téléchargé
  - 2 un code-barres :
    - code noir sur fond blanc ou clair
    - renseigné sur l'annexe du contrat de votre campagne
    - la version électronique du code-barres peut être obtenue via l'application en ligne ([www.bpost.be/site/fr/applications/barcodeGenerator/barcode.html](http://www.bpost.be/site/fr/applications/barcodeGenerator/barcode.html))
    - le code JJBEA doit toujours rester visible en-dessous du code-barres
    - d'une hauteur comprise entre 6 et 12 mm
  - 3 un code DA (Digital Address) :
    - code attribué à votre campagne dans le cadre de votre contrat
  - 4 un nom de rue et un numéro de maison ou la boîte postale (si l'adresse de destination est une boîte postale)
  - 5 le code postal et la commune du destinataire des envois-réponses ainsi que le nom du Bureau de Poste (uniquement si l'adresse de destination est une boîte postale)

L'adresse de destination à mentionner sur le MaxiResponse doit correspondre :

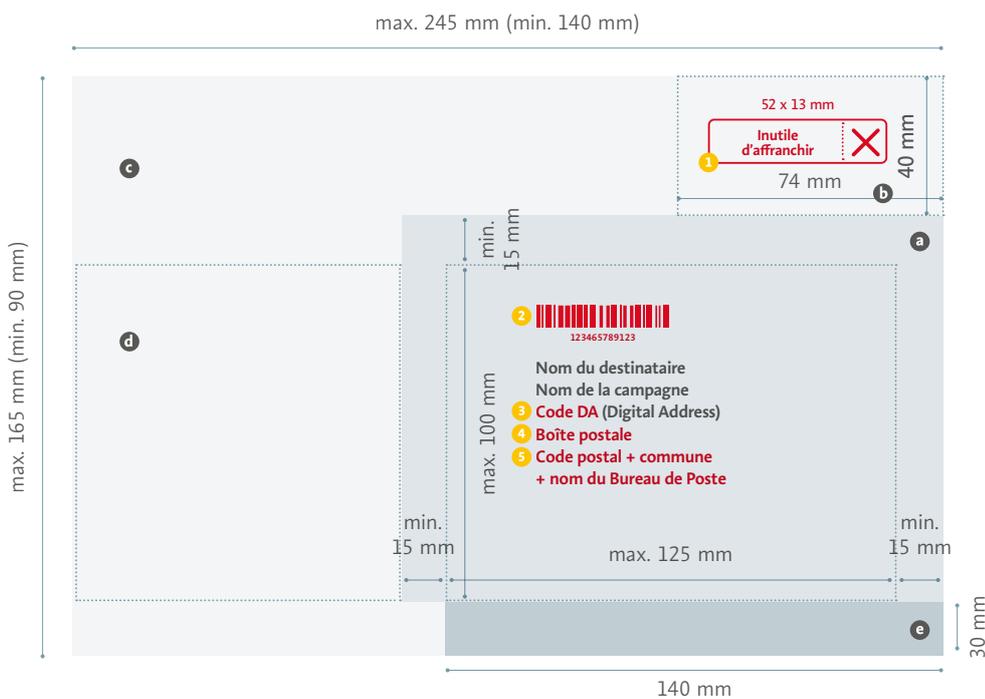
- Soit à une adresse complète composée d'un nom de rue, d'un numéro de maison (+ numéro de boîte le cas échéant), d'un code postal et d'une ville
- Soit à une adresse de boîte postale composée d'un numéro de boîte postale, d'un code postal, d'une ville ainsi que du nom du Bureau de Poste



Exemple de MaxiResponse ECO **avec rue et numéro de maison** (les champs et informations obligatoires sont indiqués en rouge)



Exemple de MaxiResponse ECO **avec boîte postale**  
(les champs et informations obligatoires sont indiqués en rouge)



- a Zone d'adressage : blanche ou de couleur claire.
- b Zone d'affranchissement : blanche ou de couleur claire.
- c Zone libre pour l'expéditeur : tous les graphismes, couleurs et formes de textes sont autorisés.
- d Zone dans laquelle ne pourront en aucun cas apparaître du texte ou des chiffres pouvant être confondus avec une adresse (exemple : un code postal ou une localité).
- e Zone d'indexation : blanche ou de couleur claire Pantone (voir **section 1 Adressage et affranchissement, chapitre Adressage, point 7**), sans texte.

Votre spécimen MaxiResponse ECO doit strictement respecter les critères du **Small Format** et les règles d'adressage (voir **section 1 Adressage et affranchissement, chapitre Adressage**). Dans le cas contraire, nous vous laisserons le choix d'adapter votre spécimen ou de modifier votre contrat MaxiResponse ECO en contrat MaxiResponse FLEX.



### 3.2 MaxiResponse FLEX

#### Dimensions, poids et épaisseur

<b>Forme</b>	Libre (Small, Large ou Large+)
<b>Dimensions</b>	Minimum (largeur) 90 x (longueur) 140 mm Maximum (largeur) 230 x (longueur) 350 mm
<b>Épaisseur</b>	Maximum 30 mm
<b>Poids</b>	Maximum 350 g

La présentation de vos envois MaxiResponse FLEX est extrêmement flexible. Il vous suffit de respecter quelques règles de base.

#### Les envois MaxiResponse FLEX doivent être

- de format libre (**Small**, **Large** ou **Large+** au choix)
- munis des 4 éléments suivants :
  - 1 un code-barres :
    - code noir sur fond blanc ou clair
    - renseigné sur l'annexe du contrat de votre campagne
    - la version électronique du code-barres peut être obtenue via l'application en ligne ([www.bpost.be/site/fr/applications/barcodeGenerator/barcode.html](http://www.bpost.be/site/fr/applications/barcodeGenerator/barcode.html))
    - le code JJBEA doit toujours rester visible en-dessous du code-barres
    - d'une hauteur comprise entre 6 et 12 mm
  - 2 un code DA (Digital Address)
    - code attribué à votre campagne dans le cadre de votre contrat
  - 3 un nom de rue et un numéro de maison ou la boîte postale (uniquement si l'adresse de destination est une boîte postale)
  - 4 le code postal et la commune du destinataire des envois-réponses ainsi que le nom du Bureau de Poste (uniquement si l'adresse de destination est une boîte postale)

L'adresse de destination à mentionner sur le MaxiResponse doit correspondre :

- Soit à une adresse complète composée d'un nom de rue, d'un numéro de maison (et numéro de boîte le cas échéant), d'un code postal et d'une ville
- Soit à une adresse de boîte postale composée d'un numéro de boîte postale, d'un code postal, d'une ville ainsi que du nom du Bureau de Poste correspondant

Un code-barres doit également figurer sur le MaxiResponse.



Exemple de MaxiResponse FLEX **avec rue et numéro de maison** (les champs et informations obligatoires sont indiqués en rouge)



<sup>1</sup> Cette mention est facultative pour FLEX

Exemple de MaxiResponse FLEX **avec boîte postale** (les champs et informations obligatoires sont indiqués en rouge)



<sup>1</sup> Cette mention est facultative pour FLEX

Pour tout envoi MaxiResponse FLEX **de plus de 350 g**, veuillez utiliser des étiquettes **bpack Easy Retour**. Vous trouvez de plus amples informations sur le site internet de bpost : [www.bpost.be/site/fr/solutions-professionnelles/paquets/solutions-de-retour/bpack-easy-retour](http://www.bpost.be/site/fr/solutions-professionnelles/paquets/solutions-de-retour/bpack-easy-retour).



### 3.3 Expédition de matières biologiques, telles que des échantillons de sang, via MaxiResponse

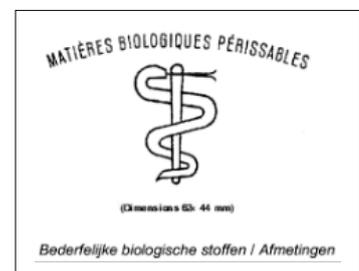
L'envoi de matières biologiques, comme les échantillons de sang ou des tests pour diagnostics médicaux exige une attention et des soins particuliers. L'expéditeur doit veiller à ce que les envois soient préparés de manière à arriver à destination en bon état. Les envois ne doivent présenter aucun danger pour les personnes ou les animaux pendant le transport.

#### 3.3.1 Substances non infectieuses

Via MaxiResponse, seules les matières biologiques (périssables), y compris les échantillons-diagnostic (sanguins), qui n'entrent pas dans la catégorie des "substances infectieuses" peuvent être envoyées. Il s'agit de substances qui ne peuvent pas transmettre de maladies.

**Qui peut les envoyer :** Tout le monde, qu'il s'agisse de particuliers ou de professionnels (laboratoires médicaux, par exemple), peut expédier des matières non infectieuses, à condition de satisfaire aux exigences suivantes

- **Matériau d'emballage :**
  - **Emballage intérieur :** doit se composer d'un ou de plusieurs récipients primaires étanches, d'un emballage secondaire étanche et contenir suffisamment de matériau absorbant (par exemple pour les liquides).
  - **Emballage extérieur :** doit être solide et avoir une taille d'au moins 100 millimètres.
  - **Résistant aux chutes :** l'ensemble du récipient doit résister à une chute d'au moins 1,2 mètre.
  - **Contenu :** Le contenu des récipients primaires ne doit pas dépasser 500 millilitres et le volume total de l'emballage extérieur ne doit pas être supérieur à 4 litres.
- **Matériaux et température :**
  - **Récipients :** les récipients primaires doivent être uniquement en verre, en métal ou en plastique. Pour en garantir l'étanchéité, des moyens efficaces seront utilisés, tels que le scellement à la chaleur, des bouchons enveloppants ou capsules métalliques. Si les récipients sont fermés par des capsules à vis, il faut les renforcer avec du ruban adhésif.
  - **Résistance à la température :** les emballages utilisés pour les matières biologiques périssables, y compris les échantillons de diagnostic, doivent pouvoir résister à des températures se situant entre -40° et 55°C et, lorsqu'il s'agit de liquides, ils doivent pouvoir résister, sans perte d'étanchéité, à une pression interne produisant une pression différentielle au moins égale à 95 kPa.
- **Etiquetage :**
  - **Label :** l'emballage doit porter la mention "Échantillon de diagnostic" et comporter une étiquette spéciale.



#### 3.3.2 Substances infectieuses

Il s'agit de substances qui peuvent potentiellement transmettre des maladies. Comme il est interdit aux particuliers d'envoyer ces substances par la poste, MaxiResponse ne peut pas être utilisé pour de tels envois.

## 4. Member Gets Member

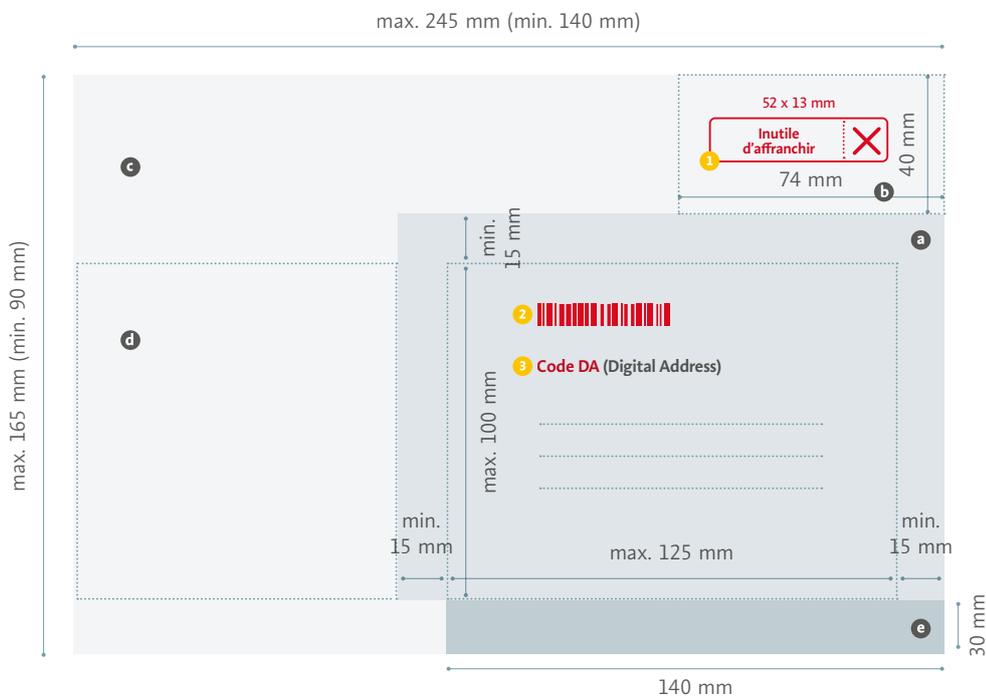
Dans le cadre d'une campagne "Member Gets Member", les cartes sont distribuées dans les points de vente ou envoyées par courrier.

La personne qui reçoit la carte "Member Gets Member" peut choisir librement à qui elle veut l'envoyer.

L'organisateur de l'action doit disposer d'un contrat MaxiResponse et demander un code DA spécifique pour une action de type Member Get Member (remarque : il ne s'agit pas d'un code DA ECO ou FLEX ordinaire).

La carte doit toujours être pré-approuvée par votre Account Manager ou notre Service Clients

Exemple de Lay-out **d'une carte 'Member Gets Member'** :



- a** Zone d'adressage : blanche ou de couleur claire.
- b** Zone d'affranchissement : blanche ou de couleur claire.
- c** Zone libre pour l'expéditeur : tous les graphismes, couleurs et formes de textes sont autorisés.
- d** Zone dans laquelle ne pourront en aucun cas apparaître du texte ou des chiffres pouvant être confondus avec une adresse (exemple : un code postal ou une localité).
- e** Zone d'indexation : blanche ou de couleur claire Pantone (voir **section 1 Adressage et affranchissement, chapitre Adressage, point 7**), sans texte.